

LES EMBALLAGES EN VERRE



LES DÉCHETS REFUSÉS



LES TEXTILES



UNE DEUXIÈME VIE POUR VOS TEXTILES



LES BIODÉCHETS



LES DÉCHETS REFUSÉS

- Restes de viande, poisson, fruits de mer
- Plantes malades ou montées en graines
- Bois traités
- Terre, gravier, cailloux
- Litières d'animaux, excréments

PREMIÈRE PHASE DE DÉPLOIEMENT :
BONNARD, CHENY ET MIGENNES
Réservé en priorité aux habitants d'immeubles
Autres communes : compostage individuel

SECTEUR NORD



- Avenue des Cosmonautes (ancien Leclerc)
- Rue Jules Guesde
- Rue Lafayette
- Avenue de l'Europe (salle Jacques Brel)
- Allée de l'Industrie
- Angle rue Georges Clémenceau / rue Georges Mandel
- Parking supermarché Bi'l
- Parking Cosmonautes /Pléiade
- Rue Ernest Lavisse
- Rue Pierre Larousse



MIGENNES

IMPLANTATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

SECTEUR SUD



Rue Pierre de Coubertin (parking «TGV»)
 Service Technique CCAM 14 rue Paul Bert
 Rue Georges Chabana
 Angle rue Blanqui / rue Buisson l'Oiseau
 Rue Paul Verlaïne

0 200 m